

# Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

**Du Port du HAVRE**

3630 rue des Chargeurs Réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.35.24.54.67

E-mail : [cgtpah@havre-port.fr](mailto:cgtpah@havre-port.fr)



*Le Havre, le 25 juillet 2019*

**M. Baptiste MAURAND**

**Président du directoire du GPMH**

## **Objet : Préavis de grève reconductible / Projet Terminal Croisière**

Je souhaite attirer une nouvelle fois votre attention, sur les évolutions que vous envisagez dans le cadre actuel du projet de modernisation du terminal croisière et dont les éléments portés à notre connaissance démontrent votre volonté à ne pas tenir compte des fondamentaux que nous vous avons largement exprimé.

En effet, un groupe de travail a été mis en place courant 2018, sur le projet d'adaptation du terminal croisière pour faire face à l'augmentation du nombre de passagers et d'escales prévus.

Un premier déplacement a eu lieu à SOUTHAMPTON au mois d'août 2018 en notre présence, dans le but de visiter leurs installations et leur fonctionnement. Suite à cette visite, nous nous sommes rendu compte que le principal intérêt de ce groupe était d'étudier le fonctionnement et l'installation de passerelles automatiques afin de les intégrer dans le projet actuel du GPMH.

Sur ces bases qui ne correspondent pas au projet initial, nous avons donc décidé de mettre fin à notre participation aux discussions et nous vous avons demandé l'arrêt de ce groupe de travail. De plus, nous sommes intervenus auprès de vous, fin 2018, pour vous demander l'organisation d'une réunion « politique » ayant pour but de recadrer les discussions en écartant le sujet des passerelles automatiques.

Copies : F.BRUGER (DOP), S.FERREIRA (DRH), F.LOUVET (RH), J.MARINIER (EQP), C. GAUTHIER (DMI), Fédération Ports et Docks, J. FORTIER (Secrétaire général des dockers), info et affichage aux salariés

Les discussions devaient reprendre début 2019 mais aucunes réunions n'ont été programmée en notre présence alors que ce groupe de travail a continué de se réunir. De plus, nous avons appris cette semaine, qu'un déplacement a été effectué le 17 et 18 juillet à BARCELONE dans l'unique but de trouver une meilleure adaptation possible aux passerelles automatiques pour la pointe de Floride.

Compte tenu de ces éléments et du mauvais rôle que certains hiérarchiques jouent dans ce dossier sensible, nous vous réitérons notre refus quant à l'installation ou l'utilisation de tous systèmes automatiques liés au projet actuel d'un nouveau terminal croisière.

Par ailleurs en complément, un courrier a été envoyé à Hervé martel le 19 novembre 2018, suite à la publication de la mise en place d'une navette autonome entre la ville et le terminal croisières, courrier qui à l'heure actuelle est resté sans réponse.

Si nous aborderons très largement ce sujet lors de notre rencontre de septembre, nous vous demandons d'ores et déjà l'arrêt de toutes discussions ou tractations et l'organisation d'une réunion spécifique dans les plus brefs délais.

Cependant, comme votre prédécesseur était coutumier d'amnésie ponctuelle quand on lui adressait ce genre de courrier et que nous voulons éviter que vous gardiez ses mauvaises manières, nous vous déposons par la présente, un préavis de grève reconductible, **à compter de ce jour, pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt-quatre (24) heures, nous permettant ainsi de bloquer partiellement ou totalement cette activité si les projets actuels contraires aux fondamentaux exprimés dans ce courrier étaient maintenus.**

L'essor du port du Havre dans le domaine des croisières revient au professionnalisme des équipes qui depuis la reprise par la lutte de cette activité, vous ont sans cesse démontré leur attachement fort à gérer cette activité. Les oublier ou mettre en place des systèmes techniques avec la complicité de ceux qui n'ont aucuns scrupules à supprimer des emplois, ne fera que pousser le syndicat CGT à vous expliquer les choses d'une manière beaucoup moins cordiale que le dialogue social.

Une chose est sûre, le port du Havre ne développera son activité croisière qu'avec ses salariés et sans automatisation d'un quelconque équipement technique. Cette position est à portée auprès de tous ceux qui gravitent autour de ce projet pour qu'ils comprennent la détermination et la rage qui nous anime quand on veut supprimer nos emplois.

Recevez Monsieur le directeur, l'expression de notre détermination à nous faire entendre

Le Secrétaire Général  
  
L. DELAPORTE